

## Colonie Caecilia

### Comptes 2009 – commentaire

---

La situation financière de la colonie aurait pu être critique à court terme si le séjour de cet été n'avait pas pu avoir lieu, elle n'est heureusement que préoccupante...

L'exercice 2009 s'est clôturé sur un déficit de CHF 34'380.50. Ce déficit très important était prévisible et s'explique par l'absence de subventions cantonales et communales pour le séjour annulé de l'été 2008 (les subventions sont payées au début de l'année civile pour les séjours de l'année précédente) ainsi que par la dépense importante liée au remplacement du système de sécurité de la grande maison. Les liquidités (banque, caisse) représentent CHF 36'243.42 et permettront de payer nos charges au début de l'année, mais pas de payer de grosses dépenses avant encaissement des subventions liées au séjour 2009 (probablement autour de CHF 15'000, à recevoir durant le premier semestre 2010).

Naturellement, il n'est pas envisageable de constituer des réserves cette année, ni de faire des amortissements. Néanmoins, dès le retour à une situation financière plus régulière, nous aurons à cœur de constituer d'année en année des réserves pour couvrir les dépenses ponctuelles importantes engendrées par les travaux, en particulier lorsqu'il est obligatoire de les faire réaliser par un professionnel.

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous avons réussi à réduire d'environ un tiers les charges de la maison (essentiellement les frais de chauffage). Le séjour a largement tenu son budget, sans que les participants et les moniteurs manquent de quoi que ce soit, et sans être limité du point de vue des activités. Le produit des locations couvre en grande partie les charges de la maison, sans compter les assurances, les contrôles réguliers ni naturellement les travaux.

Le montant des pensions pour le séjour 2009 a été entièrement encaissé durant l'année. Il permet de couvrir les frais de fonctionnement des séjours (alimentation, animation, transport, indemnités des moniteurs), avec une petite marge. On peut donc se demander s'il ne serait pas honnête vis-à-vis des parents de baisser le prix de nos séjours, alors que nous allons recevoir plusieurs dizaines de francs de subventions par jour et par participant. Ce serait oublier que les charges de la maison ne sont pas intégrées au budget du séjour. On ne « facture » pas au séjour l'utilisation de la maison (CHF 7'000), ni le minibus (CHF 1'000.-), ni les assurances (9'000.- pour une année). De plus, les travaux nécessaires pour garder cette maison ouverte, en bon état et en conformité avec les normes locales, coûtent très cher et n'ont pour but essentiel que de permettre l'hébergement de nos séjours de colonie.

La participation demandée lors du prêt du minibus à des particuliers permet de payer les frais d'entretien, mais il n'y a pas eu d'amortissement et le véhicule est toujours inscrit à l'actif pour 5'000.-, alors qu'il est évident qu'il arrive en fin de vie.

Pour permettre le remplacement en 2010 du système de sécurité de la petite maison (condition nécessaire à sa réouverture cette année), il est quasiment indispensable de recevoir des fonds extérieurs. Le comité prépare en ce moment une demande de subventions pour les travaux à effectuer dans la petite maison.